TRANSPORT SCOLAIRE

DEMANDE D'ALLOCATION FAMILIALE DE TRANSPORT

ANNÉE 2026-2027

TCAT TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

QUE FAIRE DE CE DOCUMENT ?

Nous vous invitons à le retourner complété à l'adresse suivante :

TCAT - Service Transport Scolaire
20, rue aux Moines – 10000 Troyes
AU PLUS TARD LE 31 MARS 2027

Tout dossier incomplet, erroné ou parvenu au service hors délai sera rejeté.

Les champs suivis d'un * sont obligatoires pour le traitement de votre dossier.

1 Le demandeur

Nom* Prénom*

Adresse*

Code Postal* Ville*

Tél. port.[1]

E-mail[1] @

Parenté avec l'élève :

Père Mère Autre (à préciser).....

→ **Votre enfant est-il en garde alternée une semaine sur deux ?** Oui Non

2 L'élève pour lequel la demande d'AFT est déposée

Nom* Prénom*

Date de naissance* / /

Scolarité :

Établissement Classe

Qualité de l'élève Externe Demi-pensionnaire Interne

3 Transport assuré par le demandeur

Trajet de plus de 2km pour se rendre au point d'arrêt de car le plus proche (allocation d'approche)

Préciser le point de montée :
Commune et nom de l'arrêt

Absence totale de transport pour le trajet aller (allocation partielle)

Absence totale de transport pour le trajet retour (allocation partielle)

Absence totale de transport pour les trajets aller **et** retour (allocation totale)

[1] **En communiquant mon e-mail, mon numéro de téléphone, j'autorise la TCAT à utiliser ces supports dans le cadre de l'instruction de mon dossier.**

TCAT RCS TROYES B 780 340 360 / CONCEPTION TCAT / MAI 2026

D'autres enfants du demandeur sont-ils concernés par le même transport ? Oui Non

Si oui, préciser pour chaque enfant :

Nom* Prénom*

Date de naissance* / /

Scolarité :

Établissement Classe

Qualité de l'élève Externe Demi-pensionnaire Interne

Nom* Prénom*

Date de naissance* / /

Scolarité :

Établissement Classe

Qualité de l'élève Externe Demi-pensionnaire Interne

Si un autre enfant du demandeur est concerné par un transport différent : remplir un autre imprimé.

Pièces à fournir à l'appui de cette demande :

➔ **Un justificatif de domicile à l'adresse indiquée sur la demande**

➔ **Pour chaque élève : un certificat de scolarité et d'assiduité pour la période du mois de septembre au mois de février de l'année scolaire en cours (certificat à demander au mois de mars auprès de l'établissement fréquenté)**

➔ **Un RIB au nom du demandeur**

Fait à le / /

Signature du demandeur :

Cadre réservé au Service Transport Scolaire

Dossier complet Oui Non

Pièces manquantes :

Absence de transport Oui Non

Distance domicile / point d'arrêt : km

Élève inscrit au Transport scolaire Oui Non

Si oui, n° de dossier :

Montant de l'aide allouée

AFT d'approche : 243€

AFT partielle : 480€

AFT totale : 960€

Dossier transmis au service comptable le :

Dossier rejeté

Motif :

La TCAT, responsable de traitement représentée par son directeur, est amenée à traiter vos données à caractère personnel dans le cadre de votre demande d'allocation et du suivi du dossier après acceptation. Ces données sont conservées 5 ans après l'instruction du dossier conformémemnt aux obligations comptables.

Par ailleurs, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit Règlement Général sur la Protection des Données, "RGPD") et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées (dite "loi Informatique et Libertés"), vous disposez d'un droit d'accès, d'information ou de rectification. Vous pouvez également, pour motif légitime, exercer votre droit d'opposition au traitement des données vous concernant. Vos demandes sont à adresser par courrier à : TCAT-RGPD - 20, rue aux Moines – 10000 Troyes ou par courriel à dpd@tcat.fr.

MON TRANSPORT SCOLAIRE

NOTICE EXPLICATIVE POUR UNE DEMANDE D'ALLOCATION FAMILIALE DE TRANSPORT

Modalités d'attribution de votre demande d'AFT (Règlement Intérieur Transport Scolaire TCM)

- La demande doit s'effectuer avant la date limite précisée sur l'imprimé
- Tout dossier incomplet, erroné ou parvenu au service hors délais sera rejeté
- La famille doit être domiciliée sur le territoire de Troyes Champagne Métropole
- L'enfant doit être scolarisé (externe, demi-pensionnaire, interne) sur un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat
- Seuls les enfants ayants droit peuvent prétendre à l'AFT
- La scolarisation de l'enfant doit être effectuée sur une année complète dans le même établissement

Versement de l'Allocation Familiale de Transport

- Une seule allocation par famille et par destination sera attribuée (après l'étude de la demande)
- Le versement de l'AFT s'effectuera en fin d'année scolaire
- Dans le cas d'une garde alternée, la moitié de l'allocation sera versée au parent demandeur

Montants forfaitaires (sur délibération de Troyes Champagne Métropole)

Allocation d'approche : 243€

→ Nécessite d'effectuer un trajet de plus de 2 km entre le domicile du responsable légal et le point d'arrêt le plus proche

Allocation partielle : 480€

→ Absence totale de transport desservant l'établissement pour le trajet aller ou retour

Allocation totale : 960€ **(montant non appliqué pour les élèves internes)**

→ Absence totale de transport desservant l'établissement pour le trajet aller et retour

TCAT RCS TROYES B 780 340 360 / CONCEPTION TCAT / MAI 2026